



LE CONSEIL SÉCURITÉ

Le Domontois - Février 2021

Le conseil sécurité... de la Gendarmerie Cybercriminalité : gare aux arnaques en ligne !

C'est un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur. La cybercriminalité se développe au fil des années. Quelques bons réflexes peuvent toutefois vous permettre d'éviter les pièges d'Internet.

Si l'on vous demande si vous avez déjà été victime d'un cambriolage ou d'une escroquerie, peut-être répondrez-vous par la négative. En revanche, vous affirmerez sans doute déjà avoir été la cible d'une tentative d'escroquerie par Internet. Faux mail pour récupérer vos données personnelles (phishing), liens frauduleux, sollicitations étranges d'un de vos contacts par mail ou sur les réseaux sociaux... Il existe autant de types d'escroqueries que d'escrocs. Ces derniers élaborent des ruses toujours plus sophistiquées afin de piéger même les plus aguerris. Tout le monde peut donc se faire surprendre. « *Les délinquants veulent faire un maximum de profits avec un minimum de risques* », souligne le Capitaine Guyon, qui commande la Brigade de Gendarmerie de Domont. Beaucoup d'arnaques étant commises depuis l'étranger, avec peu de risque de se faire prendre, Internet est donc devenu un terrain idéal pour toutes sortes de personnes mal intentionnées. À Domont, la Gendarmerie a enregistré une hausse de la proportion des plaintes pour des faits liés à la cybercriminalité, passant de 11 % en 2019 à 12,86 % en 2020.

Des criminels qui profitent également du manque de méfiance de leurs victimes, se sentant en sécurité derrière leur écran. « *De la même manière que votre logement est équipé d'une porte d'entrée avec une serrure, ou que vous vérifiez qui*

sonne chez vous, votre ordinateur doit être un minimum sécurisé ; vous n'êtes pas toujours sûr des intentions de votre interlocuteur », insiste le Capitaine Guyon. Ainsi, la Gendarmerie recommande quelques gestes et vous explique comment réagir en cas d'escroquerie ou de tentative d'escroquerie. Si vous êtes victime d'individus en ligne, un mot d'ordre : n'ayez pas honte de vous manifester !

Quelques bons conseils pour surfer serein :

- Pensez à mettre à jour votre ordinateur
- Installez un antivirus et un pare-feu
- Si une connaissance vous fait une demande étrange, méfiez-vous
- Ne cliquez pas sur des liens dans un mail, surtout si vous ne connaissez pas l'expéditeur
- Utilisez des mots de passe complexes et différents pour tous vos comptes, ou aidez-vous d'un gestionnaire de mots de passe (Google Chrome et Safari vous proposent par exemple de générer et mémoriser automatiquement des clés complexes)

Je suis victime d'une escroquerie

- Je contacte immédiatement ma banque pour faire opposition
- Je préviens la Gendarmerie (01 39 35 58 50)



J'ai constaté des mouvements suspects de fonds sur mon compte bancaire

- J'effectue un signalement via le service « *Perceval* » mis en place par le Gouvernement

Je me suis connecté sur un site suspect, sans être victime d'escroquerie

- J'effectue un signalement via la plateforme « *PHAROS* » mise en place par le Gouvernement